

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

REDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-02

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Pour la fin de la guerre

Voici que la guerre entre dans une phase nouvelle. Ce que l'on n'osait pas espérer, l'entrée en scène des Etats-Unis, va peut-être se produire. Les Etats-Unis n'ont pas déclaré la guerre à l'Allemagne, mais ils ont cessé de causer avec elle. Les Etats-Unis, suivant le mot de leur ministre, M. Lansing, sont « sur le bord de la guerre ». Tous les yeux sont tournés vers l'Amérique, il semble que c'est de là que viendra l'imprévu décisif, le suprême atout qui fera cesser l'atroce perturbation terrestre.

Etude des Etats-Unis ne nous masque pas les problèmes latents ! Il nous faut, moins que jamais, nous livrer à des chimères agréables mais dangereuses. Certes, il est excellent pour nous que le Kaiser ait enfin mis M. Wilson hors de ses gonds. Mais ce n'est pas l'armée américaine qui chassera les Allemands de France. Or c'est là le but central, le brûlant point de mire vers lequel nous devons darder toutes nos énergies : repousser les ennemis qui s'agitent sur notre territoire.

Il faut que la prochaine offensive ne soit, une tentative éphémère et ahéante, mais bien le sursaut final, le grand coup de levier qui extraira ces parasites de leurs trous et qui nous rendra la France dans son intégralité.

Quelle devra être cette offensive ? Les principaux objectifs « immédiats » nous apparaissent tels :

Délivrer Lille ;
Atteindre Bapaume et la route de Bapaume à Péronne ;
Donner de l'air à la ville de Reims ;
Réduire la hernie de Saint-Mihiel ;
Enfin, un objectif récemment indiqué comme primordial : dégager le bassin minier de Briey.

Mon camarade Verraux a parfaitement démontré, dans l'Œuvre, que l'état-major français ne semblait pas au début de la guerre, s'être préoccupé de tenir solidement le bassin de Briey. A l'heure actuelle, si une trouée pouvait s'effectuer, c'est de préférence dans cette direction qu'il serait bon de la réaliser. Or, pour atteindre Briey, il faudrait enfoncer les lignes allemandes qui enserrent Verdun, sur une profondeur de 40 kilomètres environ. Cela implique la reprise de la plaine de la Woëvre et le rejet des lignes allemandes sur Metz. Il est évident que les Allemands ont dû accumuler le long de la route à suivre, à Elain, à Conlans-en-Jarnisy, et dans toute la vallée de l'Orne, des moyens de défense formidables. Ils sont trop habitués dans l'utilisation du terrain pour n'avoir pas — à l'ouest de Metz — réuni toutes les ressources possibles, exécuté tous les travaux qui leur permettraient de ne céder que sous une pression plus que « kolossale ».

Si l'on se décidait à tenter cette opération, on voit qu'elle exigerait un engagement de forces, supérieur à tout ce que l'on a pu grouper jusqu'à ce jour. Les offensives partielles qui ont été essayées depuis deux ans, ont réussi, sur divers points du front, à nous faire récupérer quelques kilomètres de terrain ; après quoi, on s'est toujours heurté à une nouvelle résistance des Allemands, renforcés non seulement en effectifs, mais surtout en moyens matériels, déplacés latéralement ou amenés de l'arrière.

Encore suspendu !...
Encore.
Ça n'a pas l'air de vous frapper autrement.
Ça ne me frappe même pas du tout.
Je croyais pourtant que ces suspensions...
Causent aux finances d'un journal un sérieux préjudice ? C'est exact. Mais quelles récompenses morales, quelles rares satisfactions d'amour-propre n'en tirons-nous pas ?
Il se pourrait...
Il se peut. Voulez-vous que nous résumions nos déléments avec Anastasie ?
On nous a molesté, brimé, frappé de peines dures ; on a saboté notre présentation, désorganisé notre vente, porté à son comble le trouble dans nos services, et, de temps à autre, Anastasie nous a passé le bâillon. Et tout cela pourquoi ? Pour avoir dénoncé la situation critique de notre armée d'Orient, proclamé l'incurie de M. Millerand, supplié les gouvernements alliés de faire connaître leurs bris de guerre. Pour avoir aussi protesté contre ce genre de patriotisme qui consiste à toutes les initiatives de l'ennemi et à clamer à tous les échos qu'il n'offre plus aucune résistance sérieuse. Pour avoir enfin manqué d'admiration à l'égard de M. Briand.

Ajoutez à ces motifs divers de persécution quelques brouilles sans importance, comme la reproduction textuelle d'un article du « Matin », qui nous valut une suspension de quatre jours et la reproduction textuelle d'une dépêche du « Journal », motif de la suspension qui prend fin aujourd'hui, et vous aurez toutes les pièces du procès.

Or, voyez la malice du sort : les premiers nous crions que notre armée d'Orient est en péril, qu'il faut d'urgence envoyer des renforts en hommes et en matériel à Sarraïl. On nous tarabuste, on nous harcèle... et un mois après, le gouvernement fait proclamer par toute sa presse la nécessité de renforcer Sarraïl et réalise ce que nous réclamions.

Les premiers, nous pressions les gouvernements alliés de faire connaître leurs buts de guerre. On nous échappe, on nous saisis, on nous malmène, on nous menace... et vous savez ce que fut fait !

Ne nous aventurons pas à rechercher en quoi consiste cette méthode. Elle paraît bonne puisqu'elle a réussi, dès de ce récent effort, à faire élargir le cercle de Verdun. Mais suffirait-elle pour en agrandir le rayon jusqu'au delà de la Woëvre, jusqu'à Briey ? Peut-être, si elle est complétée par un immense développement matériel. Cette guerre, on l'a dit bien des fois, ne ressemble en rien aux guerres antérieures. Si le pays n'était pas organisé au point de vue économique, industriel et agricole pour une période de mobilisation aussi longue, l'outil militaire et la tactique ne seraient pas d'avantage.

Un sujet de la tactique, nous étions si peu préparés à celle que nécessite la guerre actuelle, qu'en prévision d'une guerre qu'on nous serait devoir être

très courte, l'esprit d'offensive avait été vigoureusement entretenu parmi nos troupes, sans peine d'ailleurs, étant donné qu'il cadre bien avec le tempérament français. Nos règlements les plus récents cherchaient encore à développer cette tendance. Seulement, cet esprit d'offensive était-il compris judicieusement à tous les degrés ? N'était-il pas, pour beaucoup, une simple théorie de mouvement limité à un espace déterminé au lieu d'être une doctrine vraiment française. Nos règlements les plus récents d'un ensemble de procédés minutieusement réfléchis ? Avait-on fait tout ce qu'il fallait pour soutenir et justifier cet esprit d'offensive par des moyens matériels indispensables ? Non, nous en avons eu des preuves amères. On semblait au contraire redouter que la patience d'une préparation étudiée et complète nuisît à cet esprit d'offensive !

A l'heure présente, l'action offensive est, sans conteste et plus que jamais, nécessaire. Mais on peut dire que cette offensive doit se baser sur une préparation dans laquelle toutes les ressources, toutes les finesses, tous les artifices de la défensive seront mis en œuvre, une préparation qui ne se limitera pas dans l'espace et encore moins dans le temps.

Si l'offensive doit comporter une exécution de plusieurs jours, sa préparation peut exiger des mois. Et enfin, si elle est couronnée d'un succès tant soit peu important, elle devra être immédiatement suivie d'une reprise intensive de l'outil militaire de la défense, lequel pourra seul assurer la possession durable du terrain conquis.

Pour éviter que, pendant une tentative de trouée de notre part, l'adversaire essaye de nous percer en un autre point du front, il faudrait pouvoir faire concorder l'offensive avec une ou plusieurs opérations semblables effectuées sur différents secteurs. Ainsi, nous devons nous occuper de :

Mais quelle accumulation, quel paroxysme d'efforts matériels de toute sorte exigerait la réalisation d'attaques d'une telle envergure !
L'Allemagne armée étant un monstre comparable à ceux de la légende, il faut nous forger les muscles d'Hercule si nous voulons lui torde le cou.
A ce prix seul nous atteindrions le but, car elle ne cédera ni au temps ni à la haine, mais seulement à la Force.

Général SAURET

On nous frappe : Ne nous frappons pas !

— Encore suspendu !...
— Encore.
— Ça n'a pas l'air de vous frapper autrement.
— Ça ne me frappe même pas du tout.
— Je croyais pourtant que ces suspensions...
— Causent aux finances d'un journal un sérieux préjudice ? C'est exact. Mais quelles récompenses morales, quelles rares satisfactions d'amour-propre n'en tirons-nous pas ?
— Il se pourrait...
— Il se peut. Voulez-vous que nous résumions nos déléments avec Anastasie ?
— On nous a molesté, brimé, frappé de peines dures ; on a saboté notre présentation, désorganisé notre vente, porté à son comble le trouble dans nos services, et, de temps à autre, Anastasie nous a passé le bâillon. Et tout cela pourquoi ? Pour avoir dénoncé la situation critique de notre armée d'Orient, proclamé l'incurie de M. Millerand, supplié les gouvernements alliés de faire connaître leurs bris de guerre. Pour avoir aussi protesté contre ce genre de patriotisme qui consiste à toutes les initiatives de l'ennemi et à clamer à tous les échos qu'il n'offre plus aucune résistance sérieuse. Pour avoir enfin manqué d'admiration à l'égard de M. Briand.

Ajoutez à ces motifs divers de persécution quelques brouilles sans importance, comme la reproduction textuelle d'un article du « Matin », qui nous valut une suspension de quatre jours et la reproduction textuelle d'une dépêche du « Journal », motif de la suspension qui prend fin aujourd'hui, et vous aurez toutes les pièces du procès.

Or, voyez la malice du sort : les premiers nous crions que notre armée d'Orient est en péril, qu'il faut d'urgence envoyer des renforts en hommes et en matériel à Sarraïl. On nous tarabuste, on nous harcèle... et un mois après, le gouvernement fait proclamer par toute sa presse la nécessité de renforcer Sarraïl et réalise ce que nous réclamions.

Les premiers, nous pressions les gouvernements alliés de faire connaître leurs buts de guerre. On nous échappe, on nous saisis, on nous malmène, on nous menace... et vous savez ce que fut fait !

Ne nous aventurons pas à rechercher en quoi consiste cette méthode. Elle paraît bonne puisqu'elle a réussi, dès de ce récent effort, à faire élargir le cercle de Verdun. Mais suffirait-elle pour en agrandir le rayon jusqu'au delà de la Woëvre, jusqu'à Briey ? Peut-être, si elle est complétée par un immense développement matériel. Cette guerre, on l'a dit bien des fois, ne ressemble en rien aux guerres antérieures. Si le pays n'était pas organisé au point de vue économique, industriel et agricole pour une période de mobilisation aussi longue, l'outil militaire et la tactique ne seraient pas d'avantage.

Un sujet de la tactique, nous étions si peu préparés à celle que nécessite la guerre actuelle, qu'en prévision d'une guerre qu'on nous serait devoir être

Les Radicaux vont-ils tenir UN CONGRÈS ?

La parole est au Comité Exécutif

Le parti radical n'a pas tenu de congrès national depuis trois ans.

Va-t-il en tenir un, cette année ? Les avis paraissent partagés, mais l'ensemble des forces réelles du parti est unanime.

Le parti radical dira son mot sur les problèmes de l'heure présente, et, si ce n'est pas le Congrès, ce sera le Comité exécutif qui parlera.

Reuni il y a quelques jours, le groupe parlementaire du parti s'est déclaré hostile à toute idée de congrès pendant la guerre. Mais ce vote n'a pas grande signification, et ne saurait empêcher les délégués des comités de se réunir en assemblée plénière.

L'importance de ce vote se juge au nombre des députés qui l'ont pris. Le groupe du parti radical de la Chambre compte 169 membres ; 43 seulement assistaient à la séance et, sur ce nombre, il n'y eut que 33 députés pour se déclarer hostiles à l'idée d'un congrès, 33 sur 169, c'est peu.

Mais, même si elle avait été prise à l'unanimité des 169 membres du groupe, même si elle était suivie d'une manifestation analogue des sénateurs radicaux, la résolution des radicaux du Palais-Bourbon ne serait pas décisive.

UNE MANIFESTATION SANS PORTEE

Ce n'est pas aux groupes parlementaires, en effet, qu'il appartient de décider si le parti radical tiendra, ou non, un congrès national. Une telle réunion ne peut être convoquée, ou ajournée, que par une décision du Comité exécutif du parti.

C'est au Comité exécutif qu'est confiée la direction du parti, dans l'intervalle des congrès.

Le Comité exécutif se réunira le 18 mars prochain. Il s'est déjà réuni le 22 octobre à la suite de cette dernière réunion. Le Comité exécutif avait été invité par MM. Dalbiez, Labrousse, Accambray et Puech, à organiser un congrès du parti. Le Comité exécutif n'a pas encore statué sur cette proposition. C'est qu'il ne s'est pas réuni depuis le 22 octobre ; il n'a pas eu le pouvoir de réunir l'assemblée de son président, M. Franklin-Bouillon. L'homme-propagande, qui est toujours en voyage.

UN PREMIER PAS

Mais, à défaut du Comité, son bureau s'est réuni ce bureau du Comité exécutif, et, devant les membres du bureau, M. Franklin-Bouillon, vint une motion dans laquelle il prend en considération la proposition Dalbiez-Puech et décide de réunir le Comité pour prendre une décision définitive.

Cette motion n'est pas le bonheur de plaines à certains radicaux qui inviteront le groupe parlementaire, pour le moment, cependant, à la réformer à l'annuler.

Cette manœuvre échoua lamentablement. Il n'y a donc qu'à attendre la réunion du Comité exécutif.

Quant au vote émis par 33 des 169 députés radicaux, ce n'est que l'aboutissement de longues intrigues de M. Franklin-Bouillon, lequel a pensé faire ainsi pression sur l'opinion.

La parole reste au Comité exécutif. Mais le Comité exécutif peut décider la réunion d'un Congrès, ce qui donnera satisfaction aux militants radicaux.

Mais le Comité exécutif est qualifié, par les statuts du parti et par ses traditions, pour prendre toutes les décisions utiles, si le Congrès ne se réunit pas. Et le Comité exécutif a la confiance du parti.

Nous que, dans la presse radicale, trois journaux déjà se sont prononcés pour la réunion du congrès national : deux, l'« Œuvre » et le « Radical », très nettement, et le troisième, la « Lanterne », sous certaines conditions, aisément réalisables.

Huit jours après

Notre peine est terminée. Le Bonnet Rouge reparait après huit jours de suspension.

Le Bonnet Rouge avait été suspendu, naguère, pour avoir reproduit un article qui avait paru dans le Matin.

Nous avons appris, sans étonnement, il y a huit jours, que le Bonnet Rouge était suspendu pour avoir reproduit, cette fois, un article paru dans le Journal.

Ainsi l'équilibre est maintenu, et il n'y aura pas de jaloux.

Les premiers, nous dénonçons M. Millerand et sa triste gestion. On nous frappe... et peu de temps après, le cabinet se débarrasse du « cancer » et le rapport de M. Viollette vient attester combien nous étions restés au-dessous de la vérité.

Les premiers, nous invitons la presse française à ne pas se laisser aller aux blagues faciles sur les mesures de prudence en matière alimentaire, les nécessités pouvant nous obliger un jour aux mêmes restrictions... et voici venir le pain noir et rassis, les deux plats, la fermeture des salles de spectacles et autres « économies ».

En un mot, l'un après l'autre, tous nos avertissements ont reçu la consécration des faits.

Il n'y a qu'un cas pour lequel nous nous sommes complètement trompés. C'est en ce qui concerne M. Briand. M. Briand est un pur génie et rien des critiques que nous avons osé élever contre lui n'est fondé.

Mais cette erreur est l'exception qui confirme la règle.

Et voilà pourquoi nous continuerons... jusqu'à ce que M. B. j'ad que tout est science et toute sagesse ait jugé qu'il est nécessaire de nous supprimer tout à fait.

Miguel ALMEREYDA

LES REVENDICATIONS FÉMININES

Les Boulangères vont cet après-midi à la Chambre

Les boulangères doivent se rendre cet après-midi à la Chambre, pour exposer leurs revendications.

Elles amèneront à nos parlementaires de tenir les promesses qui leur avaient été faites il y a quinze mois. A cette époque, on avait accordé aux boulangères territoriales de revenir prendre place au forum.

On veut aujourd'hui les renvoyer au front, et cela pour les remplacer par des non-professionnelles, tandis que les boulangères ayant obtenu un sursis, sont chez eux à l'heure actuelle, et ne songent nullement à repartir. Une telle différence de traitement qui constitue une injustice flagrante, indignifie les boulangères. Elles demandent que justice soit égale pour tous et paraissent prêtes à l'exiger.

A LA LIGUE

« On nous a trompés, nous dit-on à la Ligue des Boulangères, et l'on se moque de nous. Tandis que les sursitaires, amis du président du Syndicat de la Boulangerie, depuis plus de trente mois, nous narguent dans leur boutique, nous maris territoriaux se voyant renvoyés au front.

« Nous, les femmes, nous sommes à bout de forces et de ressources, nous pourrions fermement résolues à obtenir satisfaction. Que l'on mobilise les boulangères, que l'on nous mobilise s'il le faut nous, femmes de mobilisés, pour distribuer le pain, mais qu'il n'y en ait pas qui nous narguent tandis que d'autres se font tuer. »

LE PAIN RASSIS ET LE FANTAISIE

— Et le pain rassis, dont on nous menace ?
— A partir du 25 février, on veut nous condamner à vendre du pain cuit depuis douze heures. Cela est impossible. Nous n'avons pas les ouvriers nécessaires. Après 8 ou 10 journées, on ne peut se remettre au travail sans repos. De plus, la place manque dans les boulangeries pour emmagasiner le pain.

— Et la suppression du fantaisie ?
— Elle nous causerait une perte considérable. Après avoir lutté pendant trente mois, les boulangères qui restent seules se verraient obligées de fermer. Nous comprenons très bien qu'on veuille réaliser des économies, mais que ce ne soit pas les boulangères qui en supportent tout le poids.

— Elles-vous beaucoup de boulangères ayant adhéré à la Ligue ?
— Trois mille cinq cents, dont mille de Paris et de la Seine. Il y a eu un an, le 7 novembre dernier, que nous existions. Le Petit Journal nous reçut tout d'abord et nous aida beaucoup en la personne de M. Renoir. A présent, nous sommes forcées de lutter toutes seules. Nous lutterons.

— Bon courage, alors. La population parisienne verra avec sympathie votre audace à soutenir le bon droit.

A BATONS ROMPUS

Deux plats Deux pages

J'ai marqué le 15 février d'une pierre blanche, car il fut, pour moi, un jour vraiment heureux. Retenu tard au lit par la préhension de procéder à ma toilette dans un appartement chichement chauffé, j'allai au restaurant avant même d'avoir lu les gazettes.

L'ennemi me frappa par sa brièveté et le garçon, que je questionnai à ce propos, rappela à mon étourderie que nous entrions officiellement dans l'ère des privations gastronomiques.

L'heureux tournure de mon esprit me fit envisager incontinent les avantages du régime de deux plats.

La veille encore, je demeurais de longues minutes en désarroi devant les cartes trop chargées des traiteurs. Je ne pouvais d'abord me résoudre à choisir, entre tant de mets qui sollicitaient tous également ma gourmandise ; et dès que je m'étais décidé pour un, je regrettais de n'avoir pas plutôt jeté mon dévolu sur un autre.

Tandis que, désormais, je n'aurai guère d'hésitation devant les cinq ou six articles dont se composera le programme de nos festins publics ; ainsi je gagnerai du temps et je n'aurai point à me métre martel en tête dans le but de faire une sélection savante.

J'ai constaté, d'ailleurs, qu'en général les clients acceptaient gaiement la mesure. Ils comprenaient qu'en se privant maintenant, on se prépare pour l'avenir des frénies pantagruéliques ; et si l'on n'y participe pas soi-même, du moins se heurtent-ils de la douce espérance que ses arrière-neveux ou ses petits enfants seront de cette bombance.

Cueillir, au jour le jour, la joie de vivre, c'était bon du temps d'Horace ; à présent la mode est de réserver tout le bonheur pour les générations à venir.

Reste à savoir si elles apprécieront notre généreuse prévoyance, et si elles ne préféreront point goûter les âpres jouissances du renouement et les fortes ivresses du sacrifice, dans lesquelles nous nous plongeons éperdument.

Nos journaux, en effet, nous survivront, encore que des chimistes aient prédit la prompt décomposition du papier de bois ; et quand nos descendants y liront les mâles périodes, les harmonieuses cadences, les prosopopées lyriques, par qui feu Richelpin, défunt Barrès et tous les académiques trépassés célébraient la splendeur de la guerre et l'excellente vertu des combats, ils se refuseront, j'en suis convaincu, à mener la prosaïque existence dont nous prétendons leur assurer l'héritage.

Cela, au surplus, m'a confirmé dans la sérénité qu'il m'avait établie l'application du régime des deux plats, car j'ai ainsi la certitude qu'en dépit de vaines apparences, il n'y a rien de changé en France et qu'il nous suffit toujours, pour être satisfaits, de nous entendre répéter que nous sommes le premier peuple de la terre.

Monsieur BADIN.

Les Femmes iront siéger au Conseil Municipal

Le féminisme vient d'enregistrer un succès significatif.

La Commission parlementaire s'est prononcée en faveur de l'admission des femmes à l'électorat et à l'éligibilité aux conseils municipaux.

M. Pierre Etienne Flandin, député de l'Yonne, a été chargé de rédiger un rapport sur la question qui comporte certaines réserves, notamment l'exclusion des femmes aux délégations sénatoriales et la fixation plus tardive des droits civiques, puisque c'est à trente ans seulement que la femme pourra voter.

Je suis allé demander à Mlle Bonneviel, présidente de la section du Suffrage au Conseil National des femmes françaises, son sentiment sur la décision de la Commission parlementaire.

Précisément ce matin, Mlle Bonneviel, qui loge dans le bas de l'avenue de Cléchy, attendait la visite d'un poilu. Je suis tombé en pleins préparatifs de déjeuner. Tout en surveillant le rôti que recouvrait le four, elle voulut bien me dire :

« Voilà plus de vingt ans que nous avons soulevé pour la première fois la question du vote et de l'éligibilité des femmes. Depuis, nos efforts ont constamment tendu vers cette réforme.

Nous avons envoyé des pétitions au Conseil municipal, à la Chambre des Députés, au Sénat. Partout, bon accueil nous fut réservé. Mais de résultat, point.

Dernièrement, nous avons décidé de déléguer quelques-unes de nos plus actives adhérentes à la Chambre des Députés pour rappeler nos revendications.

La femme, comme l'homme, invoquons-nous, est responsable de ses actes envers la Société. Comme lui elle doit avoir le droit de lutter pour ses opinions dans la vie publique ainsi que dans la vie privée.

Justiciable comme l'homme des lois de son pays, elle doit avoir, comme lui, le droit de les discuter.

Mais Mlle Bonneviel interrompit subitement ses déclarations. De la cuisine, un bruit d'eau se répandant sur le feu, a rappelé l'ardente féministe à ses devoirs d'amphitryon.

Quand elle revient, elle me confie, en manière d'excuse :

« Ce sont les haricots... »

Mais, questionnai-je, quel sera votre programme quand vous vous présenterez devant l'électeur ?

« De programme politique, nous n'en avons point. Nous avons étudié des questions plus immédiates. C'est ainsi que le Conseil National est divisé en huit sections : la première traite de l'assistance, la seconde de l'éducation, la troisième de l'hygiène, la quatrième du suffrage, les autres de l'utile moral, du travail, d'art et littérature et la huitième est la section de la Paix. »

Comme je sursautais sur ce mot qui sonnait clair comme la promesse d'un prochain paradis, Mlle Bonneviel m'expliqua :

« Cette section-là existe depuis longtemps. Son but était de prévenir la guerre. Hélas ! elle est inactive depuis trente mois et nous attendons à d'autres jours pour nous en occuper, car nous sommes toutes jusqu'au bout des dents ! »

Et la conviction farouche avec laquelle ces mots sont prononcés ferait reculer les soldats du Kaiser, s'il leur prenait fantaisie de faire un tour sur l'avenue de Cléchy.

— Vous présenterez-vous aux élections municipales ?
— Mlle Bonneviel rougit, hésite, puis :
— Je ne crois pas.

Comment, insistai-je, vous résisteriez à l'honneur d'être appelée Madame la Conseillère ?

Mais là, j'effleurai peut-être un secret désir, car la présidente de la Section du Suffrage des femmes, demeura un instant sous le coup d'un éblouissement intérieur.

Hélas ! Il faut que le rôti interrompe ce rêve. Mlle Bonneviel est retournée à la cuisine.

Marcel SERANO.

Les services de la Rédaction du BONNET ROUGE sont maintenant installés 14, rue Drouot (9^e)

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Rédacteur en chef

J'avais, un instant, supposé que la presse, contrainte à réduire le papier, aurait restreint ses héroïques divagations et limité la place à ceux que les poils nomment pittoresquement les « bourreurs de crânes ».

Mais, mon café servi, la lecture des feuilles à deux pages m'a montré l'inanité de mes présomptions. Et j'ai constaté ce stupéfiant phénomène que l'on pouvait faire tenir autant de racontars saugrenus et d'ouï-direux bavardages en douze colonnes qu'en vingt-quatre, et que pour être comprimée la maieserie n'en perdait rien de son abondance.

Cela, au surplus, m'a confirmé dans la sérénité qu'il m'avait établie l'application du régime des deux plats, car j'ai ainsi la certitude qu'en dépit de vaines apparences, il n'y a rien de changé en France et qu'il nous suffit toujours, pour être satisfaits, de nous entendre répéter que nous sommes le premier peuple de la terre.

Monsieur BADIN.

UN ROI Démocrate

Le silence est d'or, du moins pour la presse, puisqu'on frappe de suspensions qui équivalent aux amendes les plus formidables les journaux qui ne daignent pas penser tout haut comme les plus goûtées de nos Eminences.

Paut-il donc se résigner à se taire ? Ce ne serait certes pas une solution ; mais comme ce n'en est pas une non plus que de publier régulièrement un titre et une signature séparés seulement par une tâche blanche, je m'abs-tiendrai, en reprenant ma collaboration à ce journal, de traiter ces sujets dont l'énoncé seul suffit à tourmenter les nerfs de nos censeurs.

On me permettra de vous parler, aujourd'hui, d'un ami de la France : sa Majesté Alphonse XIII, Roi d'Espagne.

« Sa Majesté... » on serait tenté presque d'écrire : « Monsieur », tant ce roi — beaucoup plus méfiant que certains roturiers musés en chefs d'Etat — a su garder, ou prendre une allure singulièrement démocratique. On se plait à rapporter ce propos qu'on lui prête, et que, peut-être, il a tenu : « En Espagne, il n'y a que la canaille et moi qui tenions pour les Alliés ».

La lecture d'une histoire que beaucoup de peuples envieraient, tant elle compte de pages glorieuses, fut sans doute aussi pour lui d'un utile enseignement. Ce Roi aime son peuple, et il croit en son peuple. Quelle leçon pour de grands personnages que le hasard a fait parfois maîtres des Républiques, et dont les fonctions dépassent tellement l'esprit à la fois mesquin et dépourvu de simplicité ?

Donc, l'Espagne est dotée d'un roi démocrate, et ce roi, comme tous les démocrates, aime la paix. Il aime surtout la paix du droit, et c'est pour cela qu'on le voit répondre sur le ton que l'on sait à la dernière note de l'Allemagne.

Des déclarations faites tant par M. Dato que par M. de Romanos, on peut déduire que les grands desseins du Roi ne sont plus un secret. Le capital de l'Espagne démocratisée lui paraît être d'être le berceau de la paix future. C'est à Madrid qu'Alphonse XIII voudrait voir jeter les bases de l'Europe nouvelle — nouvelle beaucoup plus par le cœur et par le cerveau que par les lignes géographiques.

Souhaitons que nos censeurs, avertis par l'expérience, nous laissent aujourd'hui exprimer combien nous sentons tout le prix de l'amitié sûre que nous porte le chef de la fière Espagne.

Si les hauts sommets des monts pyrénéens ne se sont plus abaissés, du moins l'âme des deux nations sœurs s'est élevée jusqu'à communiquer dans une même culte : Espagnols et Français se retrouvent pour faire ensemble un même effort vers l'idéal des démocraties pacifiques, à qui régnent, au même titre, l'œuvre des Charles Quint, des Buonaparte, des Hohenzollern — et celle des Torquemada.

Général N.

Communiqués

92^e JOUR DE LA GUERRE

Au nord de l'Avre, un coup de main tenté sur un de nos postes vers Fouquescourt a complètement échoué.

En Champagne, le bombardement dirigé par l'ennemi sur notre front Butte du Mesnil-Maisons-de-Champagne, a pris dans les premiers jours une intensité extrême. Vers 14 heures, à la faveur de l'explosion de plusieurs mines, les Allemands ont réussi à pénétrer dans un saillant situé à l'ouest de Maisons-de-Champagne, au nord de la route qui va de ce point à la butte du Mesnil. Nos tirs de barrage et nos tirs de flanc partis de la région nord de la Main-de-Maisons ont infligé aux assaillants des pertes élevées. La lutte d'artillerie a repris ce matin avec violence dans cette région.

Grande activité de patrouilles en Woëvre au cours de la nuit.

Dans la journée d'hier, notre aviation de chasse a livré de nombreux combats au cours desquels cinq avions allemands ont été abattus, dont l'un par l'adjudant Madrac qui, à ce fait, descendu son septième appareil ennemi.

Dans la nuit du 15 au 16, nos escadrilles ont bombardé la gare de Voyenne, les voies ferrées de la région de Saint-Quentin et de Ham, les bivouacs et la gare de Spincourt, les hauts-fourneaux d'Uckingen, de Rombach et de Maizières-les-Metz, le champ d'aviation et les casernes de Dieuze et un parc au nord de Vic.

La Guerre Sous-Marine

Seront-ils torpillés ?

Rio de Janeiro, 16 février. — Trois bateaux brésiliens ont pris la mer à destination de l'Europe depuis la déclaration du blocus allemand.

Au Jour le Jour Les Semaines d'Économies

Le maire de Vanves, M. Duru, vient de se signaler par un geste qui lui gagnera la sympathie des gens de cœur...

Il y a de nombreux Vanves, nous a-t-il dit, qui sont en retard, l'heure actuelle, et les camps de concentration allemands...

Des affiches ornent les murs, des circulaires furent adressées aux particuliers et la semaine d'économies commença...

Le résultat a dépassé nos espérances, nous déclara M. Carbonneau, l'aimable secrétaire de la mairie...

« Bref, chacun a fait de son mieux ; nous avons été particulièrement soutenus par les copulés et le groupement socialiste de Vanves...

Les quelques habitants auxquels nous avons pu causer, semblent tout heureux de la bonne œuvre accomplie.

« J'ai fait des économies avec plaisir, nous dit une jeune femme, qui procède à la toilette de sa petite fille...

Et le résultat est véritablement des meilleurs : la semaine d'économie a rapporté un chiffre rond de 5.000 francs...

La Libre Parole a été saisie hier. D'autre part, le Journal relate, dans son numéro d'aujourd'hui, l'incident suivant :

Dans son édition de 5 heures du matin, portant la date du 12 février, le Journal a publié sous le titre : « La Journée des Pirates », une information que le ministère de la Marine a rectifiée par un communiqué.

Ce communiqué, étant parvenu au Journal à une heure tardive ou toute consultation de la direction était impossible, a été commenté en des termes que le ministère de la Marine a jugés inacceptables.

Il a demandé en conséquence la saisie du Journal et cette opération a été pratiquée hier sur un certain nombre de numéros de l'édition hebdomadaire.

Nous nous excusons de cet incident qui pendant un jour a privé une partie du public de la lecture du Journal, incident au cours duquel la honnête et dévouée M. n'a d'ailleurs jamais mis en cause.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE

Dernières Dépêches

Le Blocus Allemand Une Note à la Hollande

Amsterdam, jeudi. — On a reçu de Berlin le communiqué suivant : D'après des informations récentes, l'opinion paraît prévaloir à l'étranger que par égard pour l'Amérique...

L'armement des navires marchands

Londres, 16 février. — On télégraphie de New-York au Daily Telegraph : Le président Wilson examine, actuellement, la question de savoir s'il se rendra prochainement au Congrès pour y chercher une indication générale du sentiment des représentants de la Nation...

Le cas des marins du « Yarrowdale »

Londres, 16 février. — On apprend de Washington qu'une nouvelle demande, rédigée en termes vigoureux et réclamant la mise en liberté des marins américains du Yarrowdale, sera adressée sous peu à l'Allemagne.

En Allemagne Les nouveaux impôts

Zurich, 16 février. — Selon des renseignements publiés dans les Dernières Nouvelles de Munich, le Reichstag, dans la session qui va commencer le 22 février, discutera la création de nouveaux impôts, notamment sur le charbon et les billets de chemin de fer...

Pour ravitailler la Belgique La décision de l'Allemagne

La Haye, 16 février. — La légation allemande en Hollande déclare que l'Allemagne permettra aux délégués américains de continuer leurs cours de ravitaillement de la Belgique et du Nord de la France. Une note officielle a été adressée dès le 10 février au professeur diplomate du Fonds de ravitaillement.

DEMAIN 3 PAGES

L'Action Politique ET SOCIALE

Les Engagés Volontaires

M. Collard, député du Rhône, avait déposé une proposition de loi ayant pour objet de régler le cas des engagés volontaires pour la durée de la guerre...

Cette proposition de loi tend à fixer la situation des jeunes gens engagés volontaires pour la durée de la guerre, et appartenant à des classes qui, à la cessation des hostilités, n'auraient pas encore été appelés...

« Si la durée du service, dit-il, que ces jeunes gens ont accompli pendant la guerre, est inférieure au temps normal de service exigé par la loi, seront-ils, à l'issue des hostilités, autorisés à compléter leur période immédiatement ou bien se verront-ils dans l'obligation de reprendre l'uniforme à l'appel de leur classe et âge après un intervalle plus ou moins long ? »

« C'est pour répondre aux inconvénients que cette proposition tend à faire naître, qu'a été déposée la proposition de loi que vous avez à examiner. »

Le rapporteur conclut à l'adoption de la proposition.

Le Travail Parlementaire Pour l'Agriculture

M. Henri Comte, député, vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution invitant le gouvernement à mettre à la disposition de l'agriculture, les agriculteurs devant emprunter la voie ferrée...

Les Permissions de 24 heures

A la fin de la séance d'hier, est venue, devant la Chambre, la discussion de l'interpellation de M. Varenne sur la circulaire du ministre de la guerre, supprimant les permissions de vingt-quatre heures aux militaires devant emprunter la voie ferrée.

Après diverses discussions, M. Bernard se rallie à l'ordre du jour de M. Varenne, sous réserve cependant, à des places disponibles dans les trains, le député du Puy-de-Dôme dépose aussitôt un nouvel ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre invite le ministre de la guerre à rapporter sa circulaire sur les permissions et passe à l'ordre du jour. »

Reunions et Communiqués

Cheminots (Paris-Est). — A 20 h., 30, rue d'Alsace, Comité. Cheminots (Paris-Etat, Rive gauche). — A 19 heures, salle de la Comète, rue du Château-Comaillé. Limonadiers-restaurateurs. — Demain, à 15 h., 88, rue de Richelieu, Réunion corporative.

Le SORCIER FAIT DES SIENNES...

Le sorcier, lui, ne s'oublie pas. Il se prit au sérieux, le pauvre homme ! Et voici qu'il vient de se rappeler au souvenir de ses facétieux électeurs par un tour qui les ravira.

LILOTE D'ALBERTVILLE

Les quelques curés savoyards qui voulaient discréditer la République et perdre le suffrage universel dans l'esprit des paysans, se dirent :

« Le député d'Albertville, M. Félix Charpentier, est un homme intelligent, cultivé et probe. Si nous pouvions le faire battre par un idiot caractérisé, nous monterions, par là même, le vice du suffrage universel et la République s'en trouverait diminuée d'autant. »

Curés, vicaires et marguilliers battirent les bourgeois et les hâbleux pour découvrir l'homme le plus manifestement idiot de toute la circonscription.

Il le trouvèrent. Ils en firent un candidat, et, peu de temps après, le sieur Sibuet était élu député d'Albertville.

Les curés d'Albertville battirent Félix Charpentier, le député, à tel point en chargeant à la tête d'une compagnie de chasseurs alpins. Sibuet était une manière de gousier, qui jouissait auprès des gôtreux, d'une mystérieuse réputation de sorcier.

En faisant de ce rebouleur un député, les mains curés savoyards réalisaient un double bénéfice : ils pensaient discréditer le suffrage universel et donc se maintenir la faveur et les largesses des hobeaux royalistes ; ils se débarrassaient, du même coup, d'un concurrent dangereux, dont les tours de passe-passe dépiaçaient leurs idées et les miracles de leurs sauts.

L'élection de Sibuet fut fêtée dans nombre de presbytères. Jamais on ne s'était tant enivré, avouèrent par la suite de vieux prêtres. Pendant une quinzaine entière, on ne voyait que les chemins montants, qu'on nous mûris qui chantaient à la Vendémie ou en flûtant ou, écroulés dans les buissons, la long des routes, brandissaient cacore l'Action Française.

La guerre vint, et l'on pensa à autre chose. On oublia l'élection. On oublia l'Élu.

Le sorcier Sibuet, agitant des pensées profondes, Il ressuscita les trois ou quatre bouquets que les rochers lui avaient fait épeler pour sa campagne électorale. Ces bouquets, les les a médités. Ils sont devenus sa « doctrine ». Et maintenant Sibuet en veut révéler à la République. Il croit dur comme fer, que Philippe d'Orléans sauvera la France.

Bref le sorcier Sibuet vient de se déclarer ouvertement royaliste. Il prend place dans la troupe que mène Maurras. Le 21 janvier dernier, il assistait, avec tous les directeurs de l'Action Française, à la manifestation organisée par les orléanistes, à Saint-Germain-Auxerrois, en l'honneur du traité Capet.

Il a baissé sa pauvre tête devant le catafalque du décapité. En devenant royaliste, le sorcier a, sans le vouloir, volé ceux qui l'ont fait député. Curés et hobeaux sont furieux. Ils déclarent leur fureur devant les gôtreux qui ne comprennent rien à cette colère provoquée par le plus grand d'entre eux.

Curés et hobeaux avaient fait le calcul suivant : La présence, au Palais-Bourbon, d'un orléaniste aussi caractérisé que le sorcier Sibuet discréditerait le Parlement ; on dirait :

Les Planches Aux Écoutes

Après avoir révisé de supprimer l'ancien association, d'abord parce qu'il n'est pas amiable, ensuite parce qu'il prête à confusion, voici que cinq députés demandent à ce que tout Alsacien ou Lorrain ne avant le 5 février 1871 ait le droit de donner à son nom une assommoir française.

« Les lettres-patentes pour pas grand importance et c'est une façon commode d'indiquer de reprendre l'Alsace-Lorraine. Cela donne, par exemple, une idée plutôt humiliante de la mentalité de beaucoup de nos concitoyens, qui ne peuvent entendre un nom ou un accent d'origine germanique sans entrer en convulsions. »

Un député ayant appelé l'attention du ministre du ravitaillement sur l'imconvénient que présenterait l'application littérale de ce décret de limitation de la pâtisserie aux localités dont les jours de marché tombent le mardi et le mercredi, le ministre lui répondit que des dérogations pouvaient être accordées à l'interdiction de la vente de la pâtisserie dans les communes où le marché ou la foire a lieu les « jours sans pâtisseries ». Premier jour, et déjà des dérogations !

« L'intelligente école de ce pauvre M. Bergson... » C'est signé : Charles Maurras, — un homme riche (les quarante millions des Orléans), et dont l'école est intelligente : voyez Rabourdin.

Parlant du discours du sénateur Gaudin de Villaine, M. Albert Mornot, le brillant collaborateur de la Libre Parole, écrivait dimanche :

« Les dites affirmations étant et devant rester inconnues des lecteurs du Matin, il convenait évidemment de les anéantir. »

Mais — est-ce une farce de MM. les limptypistes ? — on avait orthographié : « 4 conneux » et « les anéantir ».

Le Réveil du XXe PARAITRA DEMAIN

Les Etablissements Jamet-Buttereau sont les seuls organisés pour vous apprendre sur place ou par correspondance : Comptabilité, Sténo-Dactylo, etc.

Les grands cinémas du boulevard, auxquels se sont joints plusieurs autres grands établissements, ont décidé de payer leur personnel : tarif plein les jeudis et dimanches, et demi-tarif les autres jours.

La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation.

GENERAL PERCIN La Guerre et l'Armée de demain

Un Volume : 1.50 Marcel RIVIERE, éditeur, PARIS

ON DESIRE ACHETER D'OCCASION

1. Un Dictionnaire analogique de Bois-sière (édition Larousse) ; 2. un Annuaire des Sociétés par actions (édition de 2 vol.). — Ecrire à M. LEBRUN au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot, Paris.

ON DESIRE ACHETER D'OCCASION

Mobilier de bureau, Coffre-fort, Classeurs, Appareils téléphoniques, Appareils d'éclairage électrique, etc., en bon état. Faire offre par écrit en indiquant les objets à vendre et le prix demandé à M. LEBRUN, au « BONNET ROUGE », 14, rue Drouot, ou se présenter à cette adresse, de 9 h. à 11 heures et de 3 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Dimanches et fêtes exceptées.

Collaborons tous à la Guerre La Trésorerie

La violence des menaces allemandes relatives à la guerre sous-marine, destinée à gêner le ravitaillement des Alliés, prouve l'importance des éléments économiques pour le résultat de la guerre.

Heureux des sympathies américaines, nous répondons à ces nouvelles attaques, non seulement par l'activité serine de nos admirables marins, non seulement par les efforts dont nous tirons nos navires marchands, mais aussi dans la plus large mesure par l'accroissement des ressources mises à la disposition du Pays pour favoriser son action économique.

Les achats de Bons de la Défense Nationale sont le moyen par lequel nous pouvons à tout moment remettre au Trésor les sommes que nous épargnons, même si elles sont modestes.

Le public trouve des bons de 5 francs, 20 francs, 100 francs, 500 francs, 1000 francs, etc., dans tous les bureaux de la Banque de France et de la poste, dans les banques, chez les percepteurs, receveurs des finances, trésoriers généraux, agents de change et notaires.

Ils portent intérêt à 5 % quand ils sont à un an ou à 6 mois ; à 4 % quand ils sont à 3 mois.

L'intérêt est libre d'impôt. Si le public a besoin d'argent avant leur échéance, il peut les faire escompter par la Banque de France, pourvu qu'ils n'aient pas plus de 3 mois à courir ou, dans tous les cas, les déposer en garantie d'avances.

Le tirant : LÉON BAYLE. Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2e)

Les Planches

En vertu des nouvelles mesures restrictives, les théâtres, music-halls, concerts, cirques et cinémas font relâche ce soir.

Si tant est qu'une représentation à la Comédie-Française est la consécration officielle du talent d'un écrivain dramatique, le grand poète belge Emile Verhaeren aura obtenu cet honneur.

On répète en ce moment chez Molière, Le Cloître, que M. Lugné-Poë, au temps où il ne s'occupait que de rechercher des œuvres méconnues, fit représenter au théâtre de l'Œuvre.

Touloulois, Mlle Pierat, flattée de l'agrément de son travesti de Fortunio, espérait que cette fois encore elle ferait abandon de ses atours féminins.

L'administration ne s'est pas laissée attendrir. Elle a distribué les rôles à M. de Mira, dont le congé d'un mois a été prolongé pour cette solennité, à MM. Paul Mounet, Leloir, Fenoux et Leroy.

« Par là, aucune artiste ne jouant, les critiques acérées et chuchotées n'auront plus de saveur ! »

Le cinéma n'est pas seulement — ainsi que l'argumentent sans que nous y soyons jamais, certains de nos confrères moralistes à tous crins — un mauvais éducateur pour la jeunesse.

Il constitue surtout une entreprise industrielle et commerciale qui assure l'écoulement d'une multitude de citoyens français. C'est ce qui a fait ressortir les directeurs d'établissements cinématographiques, au cours de leur dernière réunion provoquée par la nouvelle ordonnance de fermeture des théâtres.

Ils ont fait valoir, en outre, qu'il n'y avait pas économie à maintenir la fermeture totale le vendredi soir et le samedi en matinée, puisque le chauffage des salles ne pourra être interrompu du jeudi matin au dimanche soir.

Les directeurs ont essayé de maintenir leurs établissements ouverts jusqu'au 28 février, date à laquelle ils auront à envisager si la situation ne leur impose pas une fermeture complète.

Ils émettent le vœu que les spectacles soient ouverts quatre jours consécutifs ; jeudis, vendredis, samedis et dimanches, seule mesure qui permettrait aux établissements d'assurer leur existence et de faire de nouveaux sacrifices pour leur personnel.

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

« La situation reste grave chez les exploitants. Mais qui dira celle plus pénible que celle pour les ouvriers et les acteurs des usines de production de films. Celle-là devront nécessairement interrompre toute fabrication si la nouvelle ordonnance n'est pas ramené à plus équitable appréciation. »

Le Sorcier du Roy

Où l'on voit Sibuet jouer un mauvais tour aux curés royalistes, ses électeurs

Nombre de curés de la Savoie sont royalistes. Ce n'est pas qu'ils regrettent les splendeurs de la France de Philippe-Be. Ils ne connaissent de l'histoire que ce qu'ils savent les marmottes, autant dire rien.

Mais ils comptent bien que, sous le règne de la comtesse de Salverte, le néder de curé engraissera son homme ; le néder de curé seront obligatoires pour tous. Il y aura des mariages de première classe tous les jours et le tarif des enterrements sera sensiblement relevé.

Autant que ces promesses lointaines, leur intérêt immédiat commande à certains richochons savoyards de signaler un grand événement pour la monarchie. Les hobeaux du département, comme les gôtreux du pays, sont royalistes, et si les curés ne se disaient pas orléanistes, hobeaux et gôtreux cesseraient aussitôt de donner de l'argent pour les œuvres catholiques, œuvres dont le plus pressant, la plus importante aussi, est, vous ne l'ignorez pas, l'entretien des prêtres et de leurs gouvernantes.

SAGESSE PAYSANNE. Mais ce royaume obligatoire, les curés n'osent guère le manifester directement et publiquement selon les méthodes de l'Action Française ; en barbouillant de matières fécales les statues de Jean-Baptiste Rousseau, par exemple, ou en frappant dans le dos les vieillards et les femmes qui le veulent pas crier à tue-tête : « 445 ! » ou « Vive Pie X ! »

Les manifestations de cet ordre ne leur

déplaisent pas en elles-mêmes. Mais ils n'ont guère s'y livrer.

C'est qu'il y a, dans ce beau pays de Savoie, d'autres gens que les hobeaux et les gôtreux, et d'autres que les curés. La population saine et indépendante est faite de robustes montagnards, aussi solides d'esprit que de corps, tous ardemment républicains et démocrates. Ces montagnards sont de bons gens : ils n'en veulent pas aux curés ; ils savent bien que, quand il y a dans une famille, un pauvre garçon, mal vuais imprévoyé aux travaux des champs et des bois comme aux professions libérales, on ne peut pas l'exposer sur la montagne et le laisser geler pour régaler de viande frigorifiée les éperviers ou les loups. Et, comme tout le monde ne peut pas signer sa vie en faisant danser les marmottes de boung en boung, il faut bien que ces pauvres diables se fassent curés.

Mais cette idée intelligente ne va pas jusqu'à la naissance, s'ils supportent qu'il y ait des curés, les montagnards ne tolèrent rien que ces curés troubleraient leur vie et s'acharnent ouvertement à détruire leurs libertés.

Condamnés à être royalistes, ces curés de Savoie sont donc obligés de se montrer prudents et discrets dans leur apostolat politique.

Pris entre les paysans jaloux de leur indépendance, et les hobeaux qui en veulent pour leurs amonnes, les curés, pressés par le besoin, rivalisent d'ingéniosité et de subtilité.

Ils ont réussi, quelques mois avant la guerre, un assez joli coup, qui a fait pleuvoir le monnaie dans les troncs.

Ce n'est pas un tour de leur invention. C'est un exploit inspiré des Grecs et recueilli de Mme Durand.

Pour rendre l'ivrognerie odieuse aux pauvres gens, les Spartiates, de temps à autre, condamnaient un esclave à s'enivrer, et, quand l'ivole était saoul à vomir partout et à se laisser tomber dans l'Ébrotas, les citoyens libres de Lacédémone le montraient à leurs fils en disant :

AU LOUVRE LUNDI 19 FÉVRIER PARIS GANTS, PARFUMERIE Dentelles = Fleurs PARIS SAVON FIN pour la TOILETTE. Parfums à la violette. Exceptionnel. La boîte de 12 pains. 3.40

LEON NOGAR LA GRANDE Marque Nationale Française. 61, Grande-Rue, MONTROUGE (Seine)